

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'activité économique au Québec se modère en 2023. Le PIB réel devrait augmenter de 0,6 % en 2023, après avoir enregistré une progression de 2,6 % en 2022.

La persistance de l'inflation et l'augmentation prolongée des taux d'intérêt atténueront les perspectives de croissance pour 2024. La hausse du PIB réel devrait se situer à 0,7 %.

Une progression du PIB réel de 1,2 % en 2023 est prévue au Canada (+0,8 % en mars), alors qu'elle devrait être de 2,0 % aux États-Unis (+0,5 %), après des gains respectifs de 3,4 % et de 1,9 % en 2022.

Le niveau d'emploi demeure relativement stable depuis le début de l'année, et un gain de 100 900 emplois (+2,3 %) est attendu en 2023. La création d'emplois devrait continuer de ralentir en 2024 (20 100 emplois, +0,4 %).

L'atténuation du rythme de création d'emplois fera augmenter légèrement le taux de chômage en 2024. Ainsi, celui-ci devrait se situer à 4,3 % en moyenne en 2023, avant de remonter à 4,5 % en 2024.

LA SITUATION BUDGÉTAIRE DU QUÉBEC

Selon la Loi sur l'équilibre budgétaire, le solde budgétaire présente un déficit de 4,0 milliards de dollars en 2023-2024 et sera à l'équilibre en 2027-2028. Le cadre financier prévoit une provision pour éventualités de 1,5 milliard de dollars sur cinq ans.

Les revenus atteignent 149,1 milliards de dollars en 2023-2024, avec une croissance de 3,3 %. Celle-ci diminuera à 2,0 % en 2024-2025.

Les dépenses s'élèvent à 150,3 milliards de dollars en 2023-2024, avec une croissance de 2,0 %. Celle-ci sera de 1,6 % en 2024-2025.

CADRE FINANCIER DE 2022-2023 À 2027-2028

(en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	TCAM ⁽¹⁾
Revenus autonomes	115 562	117 554	122 123	126 240	131 634	135 472	
<i>Variation en %⁽²⁾</i>	5,4	1,7	3,9	3,4	4,3	2,9	3,2
Transferts fédéraux	28 737	31 497	29 840	31 480	32 763	32 703	
<i>Variation en %⁽³⁾</i>	-1,5	9,6	-5,3	5,5	4,1	-0,2	2,6
Total des revenus	144 299	149 051	151 963	157 720	164 397	168 175	
<i>Variation en %</i>	3,9	3,3	2,0	3,8	4,2	2,3	3,1
Dépenses de portefeuilles	-137 309	-140 438	-142 663	-147 254	-151 747	-153 841	
<i>Variation en %⁽⁴⁾</i>	7,6	2,3	1,6	3,2	3,1	1,4	2,3
Service de la dette	-10 058	-9 867	-9 978	-9 998	-10 464	-11 055	
<i>Variation en %⁽⁵⁾</i>	16,4	-1,9	1,1	0,2	4,7	5,6	1,9
Total des dépenses	-147 367	-150 305	-152 641	-157 252	-162 211	-164 896	
<i>Variation en %</i>	8,1	2,0	1,6	3,0	3,2	1,7	2,3
Provision pour éventualités	—	-500	—	—	-500	-500	
SURPLUS (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS	-3 068	-1 754	-678	468	1 686	2 779	
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 082	-2 241	-2 304	-2 443	-2 652	-2 775	
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-6 150	-3 995	-2 982	-1 975	-966	4	
Utilisation de la réserve de stabilisation	449	—	—	—	—	—	
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	-5 701	-3 995	-2 982	-1 975	-966	4	

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur cinq ans, soit de 2023-2024 à 2027-2028.

(2) La croissance de 1,7 % des revenus autonomes en 2023-2024 s'explique principalement par une baisse ponctuelle des revenus des entreprises du gouvernement, due notamment à la faible hydraulicité affectant les exportations d'Hydro-Québec.

(3) La hausse importante des transferts fédéraux en 2023-2024 s'explique notamment par les sommes additionnelles en santé annoncées par le gouvernement fédéral en février 2023 (près de 1,1 G\$ de plus en 2023-2024, dont 447 M\$ non récurrents), par l'évolution de la valeur de l'abattement spécial du Québec de même que par l'entente sur le logement (900 M\$ sur quatre ans, dont 225 M\$ en 2023-2024). La diminution en 2024-2025 s'explique entre autres par une baisse de la péréquation qui résulte de la prise en compte des données de population du recensement de 2021. Par ailleurs, la diminution des revenus de transferts fédéraux de -0,2 % en 2027-2028 s'explique principalement par le rythme de réalisation des projets d'infrastructure bénéficiant d'un financement fédéral.

(4) En 2022-2023, la croissance s'explique notamment par l'effet de la bonification du crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux aînés et des subventions pour des projets d'infrastructures municipales et de logements sociaux. La croissance en 2023-2024 permet de financer la hausse attendue des coûts liés à la prestation de services du gouvernement. En 2024-2025, la croissance de 1,6 % s'explique notamment par la baisse des investissements liés à la fin de la période actuelle du Programme de la taxe sur l'essence, par la fin des investissements de l'Opération haute vitesse, par la fin des bonifications des programmes de mesures d'aide aux entreprises financées par le Fonds de développement du marché du travail ainsi que par l'échéance du financement de certaines stratégies gouvernementales du portefeuille Économie, Innovation et Énergie. En excluant les dépenses non récurrentes liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19 de 2022-2023, la croissance s'établirait à 6,2 % en 2023-2024 et la croissance annuelle moyenne des dépenses de portefeuilles s'établirait à 3,1 % sur cinq ans.

(5) La variation de -1,9 % du coût du service de la dette en 2023-2024 s'explique principalement par la non-réurrence de pertes sur disposition d'actifs du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts du gouvernement en 2022-2023.

RÉDUCTION DE LA DETTE

Au 31 mars 2024, la dette nette du Québec s'établira à 217,9 milliards de dollars, soit à 37,9 % du PIB. Il s'agit d'un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie, soit 41,1 % du PIB au 31 mars 2020. Le gouvernement s'est donné l'objectif de réduire le poids de la dette nette à 30 % du PIB d'ici 2037-2038.

En 2023-2024, les revenus consacrés au Fonds des générations s'élèveront à 2,2 milliards de dollars. Ils augmenteront graduellement pour s'établir à 2,8 milliards de dollars en 2027-2028 et à près de 5,0 milliards de dollars en 2037-2038.

LE FINANCEMENT

Pour l'année 2023-2024, le programme de financement s'établit à 21,9 milliards de dollars, soit 7,6 milliards de dollars de moins que prévu dans le budget de mars 2023. Le programme de financement s'établira à 29,0 milliards de dollars en 2024-2025. Pour les trois années suivantes, soit de 2025-2026 à 2027-2028, il s'établira en moyenne à 25,3 milliards de dollars par année.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2023-2024 À 2027-2028

(en millions de dollars)

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Besoins financiers nets	14 500	15 843	14 337	15 212	13 701
Remboursements d'emprunts ⁽¹⁾	13 647	16 687	16 819	13 637	12 741
Utilisation des emprunts effectués par anticipation	-2 233	—	—	—	—
Utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts	-2 500	-2 500	—	—	—
Retrait du Fonds d'amortissement des régimes de retraite	—	-1 000	-2 500	-3 500	-4 500
Retrait du Fonds des congés de maladie accumulés	-160	—	—	—	—
Augmentation de l'encours des bons du Trésor du Québec	-2 000	—	—	—	—
Transactions en vertu de la politique de crédit ⁽²⁾	665	—	—	—	—
TOTAL	21 919	29 030	28 656	25 349	21 942

Note : Un montant négatif indique une source de financement, alors qu'un montant positif représente un besoin de financement.

(1) Il s'agit des remboursements d'emprunts selon les données au 30 septembre 2023.

(2) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des sommes à la suite notamment des mouvements des taux de change. Ces sommes n'ont pas d'effet sur la dette.

En 2023-2024, le gouvernement a réalisé jusqu'à maintenant 39 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, alors que la moyenne des 10 dernières années s'établit à 27 % :

- 5 milliards de dollars américains (6 702 millions de dollars canadiens);
- 390 millions de francs suisses (586 millions de dollars canadiens).

En juin 2023, le Québec a réalisé une émission d'obligations vertes d'un montant de 600 millions de dollars canadiens.

Neuf émissions d'obligations vertes, totalisant 5,7 milliards de dollars canadiens, ont eu lieu depuis le lancement du programme en 2017.

À ce jour, environ 71 % des emprunts réalisés en 2023-2024 avaient une échéance de 10 ans et plus, alors que la moyenne des 10 dernières années s'établit à 76 %.

L'échéance moyenne de la dette s'élevait à 12 ans au 31 mars 2023.

COTES DE CRÉDIT

En 2023, l'ensemble des agences ont confirmé la cote de crédit du Québec avec perspective stable.

De manière générale, les agences ont fait valoir que le Québec comptait sur une économie forte et diversifiée et que l'engagement du gouvernement à revenir à l'équilibre budgétaire démontrait une saine gestion des finances publiques. Elles ont également souligné que l'engagement du gouvernement à diminuer le poids de la dette était un élément positif.

COTES DE CRÉDIT DU QUÉBEC

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective
Standard & Poor's (S&P)	AA-	Stable
Moody's	Aa2	Stable
Fitch Ratings	AA-	Stable
DBRS Morningstar	AA (low)	Stable
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AAA	Stable
China Chengxin International (CCXI) ⁽¹⁾	AAA	Stable

Note : Il s'agit des cotes de crédit du Québec au 20 octobre 2023.

(1) Il s'agit de la cote de crédit pour l'émission d'obligations sur le marché chinois.